



Question juridique : contrat à durée déterminée

Par Visiteur

Un contrat cdd sans terme précis peut être requalifié en CDI en cas de démission du salarié qui a été remplacé

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

un contrat cdd sans terme précis peut être requalifié en CDI en cas de démission du salarié qui a été remplacé
Un CDD conclu pour remplacer un salarié est la plupart du temps à terme imprécis. Malheureusement le fait que le salarié remplacé démissionne n'est pas un motif de requalification du CDD en CDI.
Les motifs de requalification sont prévus par le législateur et sont généralement liés à la forme et au fond de la conclusion du contrat.

cordialement